

que, et la marraine Cordelia Broussard, qui a déclaré ne savoir signer, le père étoit absent.

Joseph Boucher J. Leduc *Pro*

Abjuration de William H. Hodge

Le cinq Mai mil huit cent quatre vingt un Nous prêtre sousigné, avons reçu l'abjuration et la profession de foi de William Henry Hod, fils majeur de William Hodge et de Lulalie Boudrias de la paroisse de St Laurent. Les témoins ont été Pierre Pérost et Guillaume Lecavalier qui ont déclaré ne savoir signer. Le susdit William Henry Hodge a signé.

William Henry Hodge

B. 158 William Henry Hodge

Le cinq Mai mil huit cent quatre vingt un Nous sousigné, avons baptisé William Henry Hodge, âgé de vingt six ans fils de William Hodge cultivateur et de Lulalie Boudrias de St Laurent. Le parrain a été Guillaume Lecavalier cultivateur et la marraine sa femme baptisée Pérost qui ont déclaré ne savoir signer.

William Henry Hodge

Nb. 25 William H. Hodge et Exilde Pérost

Le cinq Mai mil huit cent quatre vingt un, au lo dispense de trois bans accordée par le Révérend J. Narcisse Lorrain, Vicaire Général, à William Henry Hodge, fils majeur de William Hodge cultivateur et de Lulalie Boudrias de St Laurent d'une part, et à Exilde Pérost fille majeure de Pierre Pérost cultivateur et de Marquise Bruvier aussi de St Laurent d'autre part, ne s'étant écoulé aucun empêchement au mariage, nous sousigné Curé de St Germe

gonds, délégués par le Révérend J. N. Lorrain Vicaire Général, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Pierre Pérost père de l'épouse et de Guillaume Lecavalier qui ont déclaré ne savoir signer. Les époux ont signé.

Exilde Pérost William Henry Hodge

Alegrin *Pro*

B. 159 Joseph Delaplace Roi

Le huit Mai mil huit cent quatre vingt un nous prêtre sousigné, avons baptisé Joseph Delaplace né le cinq courant, fils légitime d'Augustine Roi charbonnier, et de Mathilde Bouchon de cette paroisse. Le parrain a été John Barry, clerc, et la marraine Mathilde Péro. Le parrain a signé. Le père et la marraine ont déclaré ne savoir signer.

John Barry

P. H. Delchauty *Pro*

B. 159 Joseph George Retheur

Le huit Mai mil huit cent quatre vingt un nous prêtre sousigné, avons baptisé Joseph George né hier, fils légitime d'Armande Retheur d'ancien et d'Eliza Stéphanie Jean subrodit dit Jean de cette paroisse. Le parrain a été Joseph Lafleur, tailleur, Mathilde Lamoureux qui ont signé. Le père a déclaré ne savoir signer.

Mathilde Lamoureux Joseph Lafleur

P. H. Delchauty *Pro*

B. 160 Marie Louisette Retheur

Le huit Mai mil huit cent quatre vingt un nous prêtre sousigné, avons baptisé Marie Louisette Flaidta, née hier, fille légitime de Jacques Flaidta, charbonnier, et de Marie Louise d'ant Jean de cette paroisse.